

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six le seize du mois de janvier à 17 heures, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 9 janvier 2026.

Présents

Laurent HOURQUET - maire, Marielle GARONZI, 1^{ère} adjointe, François LUCENA, 2^e adjoint, Annie VEAUTE, 3^e adjointe, Michel FERRET, 4^e adjoint, Pascale CONTE-DUMAS, 5^e adjointe, Jérôme GARCIA, 6^e adjoint, Martine MARÉCHAL, 7^e adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8^e adjoint, Alain CHATILLON, Thierry FREDE, Valérie MAUGARD, Patricia DUSSENTY, Brigitte BURSON-BRYER, Christelle FEBVRE, Jean-Louis CLAUZEL, Alain SARTORI, Olivier PICARD, Thierry CLAVEL, Frédéric GALINIE, Robert CLÉRON, Bertrand JAULIN

Absents excusés

Uvaldo POLVOREDA a donné procuration à Pascale CONTE-DUMAS

Caroline MASSON a donné procuration à Annie VEAUTE

Ghislaine DELPRAT, Catherine FÉVRIER, Marie ARGENCE, Rémi DERON-LOUP, Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur François LUCENA.

Au cours de la séance, les délibérations suivantes ont été examinées :

1. Modification de la prime d'assurance responsabilité civile (RC) avec la société BEA GROUP et attribution de la RC aérodrome	Adoptée à l'unanimité
2. Création d'un poste et mise à jour du tableau des effectifs titulaires	Adoptée à l'unanimité
3. Adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG 31)	Adoptée à l'unanimité